

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, [cliquez-ici](#)



La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

N ° 39 - 23 Mai 2012

Evaluons nos pratiques professionnelles Des outils à notre service

Investissons l'EPP !

Chères consœurs, chers confrères,

Un film et un document Powerpoint, réalisés par le groupe de travail Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) du Conseil national sont désormais en ligne. Ces outils ont pour objectif de sensibiliser les masseurs-kinésithérapeutes à l'importance de la démarche d'EPP, et de les inciter à s'engager dans un processus scientifique d'auto évaluation qui est essentiellement formative ; elle n'est pas normative, et n'est en rien un contrôle.

Cette démarche à laquelle nous vous incitons et qui est totalement anonyme et individuelle doit permettre de développer l'esprit d'EPP parmi les praticiens et d'en faire un indicateur de qualité et d'autonomie de la profession. L'EPP est un dispositif d'auto-questionnement individuel sur ses pratiques qui permettra à chacun(e), en fonction de ses résultats d'EPP, de s'auto-orienter sur un dispositif de formation proposé par les organismes de formation continue dans le cadre du développement professionnel continu (DPC).

En promouvant largement l'EPP, l'Ordre entend ainsi démontrer qu'au-delà de son rôle disciplinaire et d'inscription au tableau, il veille au maintien de la compétence indispensable à l'exercice de la masso-kinésithérapie : un engagement partagé par chaque praticien au service de notre profession et des patients.

Dans les mois à venir, des films et des questionnaires concernant les problématiques qui auront été retenues seront mis en ligne sur ce site ; ils vous permettront de cibler vos besoins éventuels en matière de formation continue et d'amélioration de vos connaissances.

Cette démarche, voulue par l'Ordre permettra de valoriser le rôle des masseurs-kinésithérapeutes en matière de santé publique et de distribution de soins de qualité.

Nous vous invitons donc à aller visionner le film et le power point en passant par le lien du site de votre C(I)ROMK (liens ci-dessous). Cela nous permettra de comptabiliser le nombre de MK familiarisés aux bonnes pratiques d'EPP. Le dispositif d'EPP est en construction et il évoluera en fonction de vos retours.

Nous vous remercions de votre participation, de votre confiance et de votre attention.

Jean-Paul DAVID, Jean-François DUMAS, Franck GATTO, Franck GOUGEON, Pascale MATHIEU, Eric PASTOR, Jean RAVESTEIN, Jacques VAILLANT et Sophie VINCENT.



Liste des liens par région :

[Alsace](#), [Antilles-Guyane](#), [Aquitaine](#), [Auvergne](#), [Basse-Normandie](#), [Bourgogne](#), [Bretagne](#), [Centre](#), [Champagne-Ardenne](#), [Franche-Comté](#), [Haute-Normandie](#), [Ile-de-France - La Réunion](#), [Languedoc-Roussillon](#), [Limousin](#), [Lorraine](#), [Midi-Pyrénées](#), [Nord-Pas-de-Calais](#), [Pays de la Loire](#), [Picardie](#), [Poitou-Charente](#), [Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse](#), [Rhône-Alpes](#)



Contact : communication@ordremk.fr

Rédaction : Franck GOUGEON

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)

Webmaster : Claude ANSQUER

Graphisme : éma TRESARRIEU